

ACTUALISATION DU PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE DU 15 MARS 1944

PRÉAMBULE

Le texte figurant à la suite du présent préambule est proposé par le Collectif rennais Les Jours Heureux composé de représentant.e.s de l'ACE (Association Culture Entreprise), des AMD (Ami.e.s du Monde Diplomatique), de l'Union locale CGT Rennes, du Comité ATTAC Rennes, de la FSU 35 et de Solidaires 35.

Il reprend la structure et la formulation du programme du Conseil National de la Résistance (CNR) tel qu'il fut adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944. Ce parti pris exprime la volonté de ses initiateurs/trices de s'inscrire dans une démarche historique ancrée dans des valeurs qui, 76 ans plus tard, se révèlent d'une très grande modernité.

Si la réalité de 2020 n'est pas identique, il n'en demeure pas moins que la situation de ce début du 21^{ème} siècle reste une situation de confrontation sociale. Pour s'en convaincre, il suffit d'entendre Warren Buffett sur CNN en 2005 : « Il y a une guerre des classes, c'est un fait. Mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre et qui est en train de la gagner ».

Le capitalisme est générateur d'inégalités et d'injustices profondes à l'échelle de la planète comme à celle de notre pays. Sa version néolibérale financiarisée aggrave les effets de ces inégalités et injustices par son cortège de privatisations, délocalisations, destruction des services publics et de l'environnement. Ce faisant, elle intensifie la logique impitoyable de l'exploitation des travailleurs/euses. C'est le résultat délétère de la "dictature des marchés".

La crise sanitaire actuelle qui affecte la totalité de la planète révèle les dégâts occasionnés par la mondialisation des activités humaines et la négligence des gouvernements libéraux

dans la protection des populations. Une crise qui touche avant tout les plus fragiles et les travailleurs/euses les plus exploités.e.s.

À l'échelle de notre continent, les institutions européennes, avec leurs dogmes de la concurrence libre et non faussée, de la réduction de la dépense publique et de la protection sociale, portent une lourde responsabilité dans la mise à mal des services publics de notre pays : énergie, ferroviaire, télécommunications, santé, éducation, etc. Les principes de convergence, (le 3% de Maastricht puis, depuis 2012, le Pacte de stabilité qui instaure une mise sous tutelle des États qui doivent parvenir à un équilibre budgétaire), leur imposent des politiques d'austérité sans fin.

L'Union Européenne s'est révélée incapable d'organiser la solidarité entre ses membres dans la prise en charge collective de la lutte contre la pandémie. La crise du Covid-19 montre combien les États ont été privés de leur capacité à assurer leur souveraineté, notamment sur la production de biens aussi essentiels que les produits médicaux.

Depuis la campagne du Traité constitutionnel de 2005 et la décision de ne pas tenir compte du refus populaire majoritaire, on sait que l'Union Européenne n'est pas une institution démocratique.

Mais il ne saurait, ici, être question de confondre l'idée européenne avec la caricature qu'en donnent les institutions de l'Union Européenne.

Enfin, avant d'exposer ce programme actualisé du CNR, il faut noter que certaines de ses idées ont été récemment évoquées par le président de la République lui-même.

Mais nous ne sommes pas dupes et nous ne ferons confiance qu'à nos propres forces pour construire un État social.

Certes, un État social fort n'aurait pas empêché le développement du Covid-19, mais notre pays aurait, à coup sûr, disposé des moyens nécessaires pour affronter la crise sanitaire.

Comme le programme du CNR, « Les Jours Heureux », le propos qui suit expose des intentions pour construire un projet de société.

Afin que le plus grand nombre puisse prendre toute sa place dans la guerre des classes, nous appelons à une lutte quotidienne sans cesse intensifiée et à refuser :

- la domination des logiques de profit sur l'humain,
- la dictature des marchés et de la finance mondialisée et dérégulée,
- le dogme de la concurrence libre et non faussée,
- la baisse continue de la dépense publique (santé, éducation, protection sociale...).

Ce n'est qu'en regroupant toutes les forces progressistes, sans exclusive, que nous retrouverons la capacité de libérer notre société des intérêts égoïstes et accapareurs et de mettre un terme aux privatisations, délocalisations, destructions de l'environnement et des services publics, menant à un enrichissement sans limite d'une minorité, aux conséquences sociales désastreuses pour le plus grand nombre.

Cette logique capitaliste financiarisée aboutit :

- à la suppression de milliers d'emplois mettant la population dans une souffrance morale, physique et économique,
- à des dégradations des conditions de travail aggravées par les abandons successifs et massifs des conquêtes sociales et du droit du travail,
- aux atteintes extrêmes à notre écosystème qui remettent en cause la vie elle-même,
- au pillage des ressources des pays dominés économiquement.

C'est par l'affirmation de cette unité que nous redonnerons à chacun.e l'envie de fraternité, d'égalité et de solidarité qui sont la base d'une vie collective pacifiée et émancipatrice.

Aussi, avons-nous décidé de proposer le programme suivant destiné à instaurer un ordre social plus juste, à l'image de celui des Jours Heureux au sortir de la Deuxième guerre mondiale, pour créer une société fondée sur la solidarité, le respect des autres, le partage, la défense des biens communs et le sens du collectif.

PLAN D'ACTION IMMÉDIATE

Nous affirmons solennellement que, malgré tant de trahisons et d'abandons, l'esprit du progrès social et humain n'a jamais disparu et entendons plus que jamais le placer comme but de notre action.

Nous constatons que la multiplication des grèves et des mouvements sociaux (Code du travail, retraites, SNCF, santé, Gilets Jaunes, enseignement et recherche, justice...), ces dernières années, contre la remise en cause des conquêtes sociales, particulièrement celles de 1945, démontre clairement que notre société est déjà largement engagée dans la lutte.

Cette lutte doit se poursuivre et s'accroître.

En conséquence, nous déclarons que c'est seulement par l'organisation et l'intensification des luttes menées que pourra être réalisée l'union véritable de toutes les forces pour s'émanciper de la logique capitaliste et de la dictature des marchés.

Pour mobiliser les capacités de chacune et chacun, nous appelons le peuple et les organisations progressistes à s'unir et à s'organiser pour :

- développer l'esprit de lutte et la volonté de s'opposer concrètement à l'inhumaine logique libérale et capitaliste, destructrice de l'environnement et responsable du saccage de la planète,
- défendre l'indépendance politique et économique de la nation,
- instaurer la démocratie la plus large et vivante rendant la parole au peuple et lui redonnant la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression,
- multiplier les manifestations, les grèves et mouvements sociaux sous toutes leurs formes, afin d'obtenir l'augmentation des salaires, des traitements et des pensions de façon à rendre à la population un niveau de vie décent,
- apporter un soutien concret aux luttes et à toutes les personnes victimes de la logique capitaliste et des violences policières qui l'accompagnent,
- accorder une attention particulière aux victimes de violences patriarcales, racistes et LGBTI-phobes,
- mettre fin à la domination masculine, source d'inégalités et de violences ; garantir la légitimité de la place des femmes dans la société.

Ainsi par ces actions se forgera une société plus forte capable d'entreprendre maintenant une grande œuvre de reconstruction et de refondation de notre système de vie collective.

Le but aujourd'hui est de débarrasser le monde de la mainmise du capitalisme et de ses ravages.

MESURES À APPLIQUER POUR SE LIBÉRER DES DESTRUCTEURS DES BIENS COMMUNS

Nous proposons à la réflexion et à la discussion de toutes les forces progressistes une série de mesures non exhaustives dans les domaines politique, économique et social.

Refonder la République et la démocratie

La Vème République est établie sur un fonctionnement autoritaire qui n'est plus tolérable aujourd'hui. Les pouvoirs excessifs du président de la République et du gouvernement sont contraires à l'exercice vivant de la démocratie. Les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire doivent être rééquilibrés.

La liberté et l'indépendance de la presse et des médias à l'égard de l'État et des puissances d'argent doivent être réinstaurées.

La démocratie ne consiste pas seulement à élire des représentant.e.s qui ont ensuite toute autorité pour gouverner jusqu'au scrutin suivant. Les citoyen.ne.s doivent pouvoir exercer un contrôle permanent sur le fonctionnement des institutions.

Le peuple doit donc être constamment associé aux grandes décisions politiques, économiques et sociales. Il faudra explorer de nouvelles voies permettant l'expression du peuple et le renouvellement de la démocratie.

Pour cela, nous proposons à la réflexion des forces progressistes les pistes suivantes :

- établissement du suffrage universel à la proportionnelle,
- reconnaissance du rôle fondamental des associations citoyennes, des ONG, des syndicats dans l'expertise des politiques à mener,
- introduction de la pratique référendaire avec initiative citoyenne,
- création d'assemblées citoyennes représentatives dotées de pouvoir d'initiative législative en direction des assemblées, du gouvernement ou en vue de référendums,
- association étroite des citoyen.ne.s à la gestion des municipalités par l'extension du rôle des "conseils de quartier" par exemple.

Les droits politiques, sociaux et économiques doivent être étendus à tou.te.s les réfugié.e.s, quelle que soit la raison de leur exil.

Il faut préserver la fonction publique de tout conflit d'intérêt en veillant à ce que les hauts fonctionnaires ne puissent pas alterner des postes dans les administrations et les entreprises publiques avec des emplois dans le secteur privé.

Promouvoir les réformes indispensables

A - Sur le plan fiscal

Refondre totalement la fiscalité pour la rendre plus juste en appliquant le principe suivant : « L'impôt doit être également réparti entre les citoyens, selon leurs facultés » énoncé à l'article 13 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen votée le 26 août 1789 :

- renforcement de la progressivité de l'impôt, sans limite de plafond,
- moins de fiscalité indirecte (TVA par exemple) et plus de fiscalité directe,
- taxation des entreprises selon leurs bénéfices et leur impact écologique,
- taxation des acteurs/trices du monde dématérialisé du secteur numérique,
- lutte contre l'évasion fiscale,
- suppression des aides inutiles et abusives aux entreprises, telles que CIR (Crédit Impôt Recherche) et CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi),
- taxation des transactions financières.

B - Sur le plan économique

- instauration d'une démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes puissances économiques et financières et des lobbys de la direction de l'économie,
- élaboration d'un plan ambitieux de relocalisation/réindustrialisation des activités économiques nécessaires à l'indépendance du pays,
- organisation de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général,
- appropriation collective des grands moyens de production, des sources d'énergie, des

richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques et plus généralement de toutes les activités relevant de la gestion du bien commun,

- réappropriation publique sans indemnisation des nombreux secteurs d'activités, des biens ou des services d'intérêt collectif privatisés ces dernières années au profit d'entreprises qui se sont ainsi indûment enrichies,
- développement et soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes,
- organisation du fonctionnement des activités humaines ne détruisant pas la biosphère et respectant les équilibres écosystémiques naturels,
- accès aux fonctions de direction et d'administration des entreprises pour les travailleurs/euses (ouvriers/ères, employé.e.s, cadres) possédant les qualités nécessaires,
- introduction de règles démocratiques permettant un contrôle par les travailleurs/travailleuses de la gestion des entreprises,
- priorité donnée aux salarié.e.s de reprendre en main la gestion de toute entreprise en situation de difficulté du fait de l'impéritie des dirigeant.e.s, des actionnaires ou des banques,
- abolition du travail prétendument autonome (auto-entrepreneuriat) qui évite les cotisations sociales aux commanditaires et condamne les travailleurs/euses à un très faible niveau de protection collective.

C – Sur le plan social

- retour aux 35 heures, étape vers une réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire,
- réduction importante des écarts de rémunération,
- garantie d'un niveau de salaire ou de traitement qui assurent aux travailleurs/euses et à leur famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine,
- mise en œuvre d'une réelle égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes,
- garantie, sur le plan national, d'un haut niveau de vie pour tou.te.s, avec la mise en place d'une réflexion sur un revenu garanti,
- garantie d'un syndicalisme indépendant, doté de pouvoirs de décision dans l'organisation de la vie économique et sociale et dans la gestion des entreprises,

- mesures compensatoires en faveur des victimes de discrimination syndicale qui se sont opposé.e.s à la remise en cause des services publics ; rétablissement de leurs droits sociaux et économiques ainsi que reconstitution de leur carrière,
- restauration et l'extension des prérogatives des juridictions prud'homales,
- réinstauration d'un Code du travail protecteur,
- sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions de recrutement et de licenciement,
- développement d'instances du personnel aux compétences élargies et aux avis opposables et le rétablissement des CHSCT de plein exercice,
- gestion par les salarié.e.s des fonds destinés à la formation.

D - Réorganiser la Sécurité Sociale

Nous confirmons le principe fondateur de 1945 selon lequel chacun.e participe selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Pour un projet de Sécurité Sociale du 21^{ème} siècle, nous proposons les pistes suivantes :

- fusion des différents régimes de Sécurité Sociale : général, indépendants, libéraux, agricole..., avec extension à tou.te.s des mesures les plus favorables des différents régimes,
- établissement du 100% Sécurité sociale par intégration à ce nouveau régime unifié des organismes complémentaires (mutuelles, assurances),
- amélioration des recettes par une actualisation de l'assiette des cotisations et par la suppression des nombreuses exonérations indues,
- restauration des règles de fonctionnement originelles par rétablissement de conseils d'administration élus, composés à 75 % de représentant.e.s des travailleurs/euses assurant ainsi une gestion appartenant aux intéressé.e.s.

Cette nouvelle Sécurité Sociale :

- visera à assurer à tou.te.s les citoyen.ne.s, quel que soit leur secteur d'activité, des moyens d'existence dans tous les cas où ils/elles seront incapables de se les procurer par leur travail,
- assurera une retraite permettant aux pensionné.e.s, quelle qu'ait été leur activité, de vivre dans des conditions satisfaisantes,

- permettra à tou.te.s les citoyen.ne.s de finir dignement leurs jours, que ce soit à leur domicile ou en établissements.

E – Agriculture

- rupture avec le productivisme destructeur des écosystèmes par l'instauration d'un plan de réorientation et de relocalisation d'une agriculture paysanne et solidaire en mesure de satisfaire les besoins essentiels de la population et de répondre à la crise écologique,
- remise en cause les accords commerciaux de libre-échange des produits agricoles qui déstructurent et détruisent les agricultures locales,
- instauration d'échanges commerciaux de produits agricoles garantissant la permanence de l'agriculture locale des pays concernés ainsi que des prix empêchant la spéculation sur ces produits,
- instauration d'un système de prix garantis aux agriculteurs/trices qui leur permettra de ne plus être dépendant.e.s des centrales d'achats et des fluctuations des cours des produits,
- facilitation de l'accès au foncier pour tou.te.s celles et ceux qui voudront s'installer,
- favorisation des pratiques coopératives.

F - Éducation et recherche

- établissement d'un service public d'éducation ouvert, dès la petite enfance, à tou.te.s, quelles que soient leurs origines et leurs situations de fortune ou celles de leur famille. Ce service aura pour objectif de former des citoyen.ne.s par l'acquisition d'une culture commune et d'une qualification permettant un accès égalitaire à la vie politique, sociale et professionnelle. Quelles que soient les voies de formation suivies, ce service public permettra le développement de l'esprit critique, l'accès à la compréhension du monde contemporain et de son évolution. Le système scolaire étant le lieu d'apprentissage de la laïcité et de son exercice, il doit être préservé de toute ingérence politique, économique et confessionnelle,
- incitation active à se former et s'épanouir tout au long de son existence par une politique d'éducation populaire et une politique culturelle audacieuses. Il s'agit d'offrir à tou.te.s les citoyen.ne.s formation et enrichissement personnel, ouverture sur le

monde et sur toutes les cultures. Cela serait une garantie de la participation éclairée de tou.te.s à la démocratie,

- financement public de la recherche scientifique, essentielle à la société, dans le respect de l'indépendance et de la liberté des chercheurs/euses,

EN GUISE DE CONCLUSION

L'union des forces progressistes est essentielle pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la démocratie

Elle doit les inciter à éliminer tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que les adversaires du bien commun

En avant donc, dans l'union de tou.te.s rassemblé.e.s autour d'un front des forces progressistes et humanistes pour l'instauration d'un État social du 21^{ème} siècle, démocratique et protecteur durable des ressources et de l'environnement

Rennes, le 15 mai 2020

contact@lesjoursheureuxrennes.fr